

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLFSS POUR 2020 - (N° 2296)

AMENDEMENT

N ° AS153

présenté par

Mme Gaillot, M. Claireaux, M. Daniel, M. Haury, Mme Le Feu, M. Lejeune, Mme Pételle,
Mme Romeiro Dias, M. Simian, M. Testé, Mme Toutut-Picard, Mme Vanceunebrock et M. Vignal

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 33, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.